

COMITE DIRECTEUR du mardi 15 décembre 2015

Présents : Pierre LE BOUCHER, Pierre GUEUTIER, Roland LETERTRE, Eric BLANCHOT, Yves SATIN, Eric COULON.

Excusés : Annick MARTIN, Rozenn COMPAIN, Edwige DIACONO, Claude DUBOUIL, Frédéric FABRE, Ronan LE GOFF, François COUDRAY, Arnaud FAUTRAT, Frédéric LE GOFF, Hervé NIVET, Michel PINSON.

Absents : Bénédicte BOIRON-LAYUS, Hélène DELASALLE, Dominique PORTAL, Vincent ROUDAUT.

Invités : Yvon FURET, Laurent BREGEON.

POINT D'INFOS :

CNDS : la campagne 2015 s'est achevée tardivement (début novembre), affichant une baisse de 500€ pour le CDV (9500€) ainsi qu'une diminution de 70% de l'aide aux clubs, passant de 20 000€ à 6000€. L'annonce de la disparition de ces aides directes aux clubs a été annoncée pour 2016.

Toujours pour 2016, la politique d'aide à l'emploi sera poursuivie à travers les emplois aidés, toutes les structures affiliées pouvant en bénéficier.

CONSEIL DEPARTEMENTAL : après les phases d'audits (fonctionnels et financiers), les services ont annoncé des économies dans tous les domaines, tout en privilégiant les emplois notamment associatifs. Le débat d'orientation budgétaire aura lieu en début d'année, le budget étant voté dans la foulée. Les budgets spécifiques ne seront donc connus que début février.

AILES MARINES : lors d'une entrevue lors du salon nautique, nos partenaires nous ont annoncé l'octroi d'un budget supplémentaire de 12 000 € pour 2016 en supplément de l'application de la convention signée. Sa répartition comprendra un accompagnement de la coupe de Bretagne des clubs pour 4000€ (5000€ prévus), ainsi qu'une dotation dédiée à l'achat de matériels sportifs. Un groupe de travail a été constitué lors de la commission sportive du 1^{er} décembre pour travailler sur son utilisation.

Les COTES D'ARMOR au NAUTIC avec les territoires : Côtes d'Armor Développement a organisé la présence du département au dernier salon nautique à travers trois pôles.

- les ports (St-Quay, Binic, Perros-Guirec, St-Cast, Tréguier, Légué)
- les centres nautiques (Pôle nautique sud Goelo, Port-Blanc, Pléneuf, LTC pour ses sept bases nautiques)
- les prestataires nautiques (Armor navigation, le passeur du Trieux, Loc voile Armor, Entreprise Bacyrrouge) .

Les prestataires présents sont globalement satisfaits de cette présence avec quelques aménagements à prévoir au niveau espace.

SALON des LOISIRS et SPORTS NATURE 2016 : St-Brieuc expo s'est rapproché du CDV pour accueillir un espace dédié à la voile lors de ce salon qui aura lieu le WE de Pâques. Il s'agit d'une offre gratuite. Il sera fait appel aux clubs pour connaître leur intérêt pour cette manifestation.

COMMISSION SPORTIVE :

La liste des coureurs proposée par la commission du 1^{er} décembre est validée (voir PJ). Une question a été posée concernant le changement de catégorie d'âge (notamment en laser) décidé par la FFV lors du dernier CA en dépit des décisions de ne modifier le règlement sportif qu'au mois de juin pour la saison suivante.

Cette question fait l'objet actuellement d'un recours du président du conseil des ligues auprès du président Champion.

Le comité directeur décide d'appuyer ce recours et de demander le maintien des coureurs dans leurs catégories actuelles pour le championnat performance qui commence en février prochain.

BILAN DU COLLOQUE DES ARBITRES :

Ce colloque accueillait pour la première fois des intervenants nationaux (Christophe GAUMONT et Corinne AULNETTE) au nom de la CCA. Les échanges ont été d'excellente qualité (voir http://www.cdv22.com/images/stories/pdf/2015/Reunion_arbitres_21_11_2015.pdf). Opération à renouveler.

COUPE DE BRETAGNE DES CLUBS :

Les clubs et les ronds sont déterminés, le budget est consolidé, la décision de la ligue de passer à un prix d'inscription de 12€ par jour ayant été prise en compte.

Des partenaires ont donné leur accord : Ailes marines (4000€), Sud Goelo (2000€), CRAS nautique (mise à dispo de quatre bateaux comités)

D'autres sont en attente (St-Brieuc agglo, com com Penthièvre, Leff communauté...)

Le plan de communication va entrer dans sa phase active (inscription en ligne, info à tous les clubs et licenciés)

Un retour vers les partenaires est prévu (vedette VIP/Presse, images en drone....)

Prochaine réunion le 2 février à 18h : budget, arbitrage, moyens matériels....)

POINT FINANCIER :

Les cotisations de l'ANAS Treveneuc et Les albatros (2014+2015) nous sont parvenues

Le CNDS a été versé : 9500€

Les clubs ont été sollicités pour nous adresser les factures correspondantes aux vacances.

Elles seront réglées début janvier, dès versement de la subvention.

Le second semestre 2015 (stages + vacances) sera déclaré pour le 25 janvier 2016.

Situation bancaire au 15 décembre: 34 782,39 €

CHOIX DE MUTUELLE OBLIGATOIRE :

Dans le cadre de la nouvelle obligation des employeurs de souscrire une mutuelle pour leurs employés, une étude a été menée par notre directeur. Après présentation des résultats de cette étude et en plein accord avec les salariés, le comité directeur décide de souscrire un contrat auprès d'Allianz et ce pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Affiliation du club « La Godille Yacht Club du Légué » :** Cette ancienne section de l'association Nautique du Légué est devenue association et demande son affiliation en lieu et place de l'ANL. Accord unanime du comité directeur.
- **Assemblée générale : modification des statuts.** Conformément à notre règlement intérieur et aux prescriptions fédérales, l'assemblée générale du 30 janvier 2016 comprendra une modification de la répartition des représentants des clubs au comité directeur. On proposera que la répartition passe de 2 à 4 les représentants des établissements et dans le même temps de 22 à 20 les représentants des associations. Ceci devrait entrer en vigueur lors de l'AG électorale de janvier 2017.
- **Le prochain comité directeur fixé à la date du mardi 26 janvier à 18h30 aura la charge de valider les comptes 2015.**